

APPEL À MANIFESTATION D'INTERET

**Activité de livraisons de marchandises à
vélo sur la
Ville de Poitiers**

CAHIER DES CHARGES

Octobre 2023

Date limite de candidature : vendredi 1er décembre 2023 à minuit

Les réponses à l'AMI doivent être retournées par message électronique à :

Guillaume PULYK // gpulyk@atis-asso.org

Date limite de candidature : vendredi 1er décembre 2023 à minuit

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de :

Guillaume PULYK // gpulyk@atis-asso.org // 06 35 04 37 97 // www.pop-incub.org

POP Fabrique, dispositif porté par ATIS, visant à faire émerger des projets sociaux et environnementaux dans la Vienne, lance un **Appel à Manifestation d'Intérêt pour la création d'une activité de livraisons de marchandises à vélo** à l'échelle de la Ville de Poitiers (Hyper centre-ville dans un premier temps)

L'ambition de la livraison de marchandises à vélo (cyclo-logistique) est de mettre en place une nouvelle activité inspirante en lien avec le vélo et pouvoir être facilitatrice pour le développement de nouvelles activités autour du vélo ou de provoquer des mutations d'activités existantes les amenant à repenser leurs modes de déplacement.

L'objectif social est aussi de créer un métier maillant la logistique du dernier kilomètre, avec des conditions de travail respectueuses de ses salarié·e·s. Cette activité se voudra comme une alternative pour des publics souhaitant vivre du vélo et ayant développé une activité de prestataires.

À partir du dossier dûment renseigné, les propositions sélectionnées seront invitées à présenter leur projet devant un jury. Le rôle de ce jury est de vérifier la capacité des candidat·e·s à exploiter une activité de cyclo-logistique, faire consensus entre toutes les parties prenantes autour du projet (logisticiens et destinataires) et apprécier les motivations ainsi que la vision stratégique autour de cette activité.

Les dossiers retenus devront présenter leur vision stratégique et entrepreneuriale de la livraison de marchandises le **vendredi 15 décembre après-midi**.

Pour être recevable, le dossier de candidature doit être complet et devra obligatoirement être retourné par mail avec l'ensemble des pièces demandées dans les délais impartis en première page à l'adresse mail suivante : gpulyk@atis-asso.org

Conditions d'éligibilité (valider une ou plusieurs conditions ci-dessous rend éligible le dossier) :

- Être un professionnel de la logistique
- Être une structure de l'économie sociale et solidaire (ESS)
- Les projets portés par des personnes physiques ou des sociétés commerciales indiquant leur volonté de s'inscrire dans le champ de l'économie sociale et solidaire, sont également éligibles
- Les réponses multi structures s'inscrivant dans une dynamique de coopération sont également éligibles

1. Structures à l'origine du projet

ATIS accompagne l'émergence et le développement de projets d'innovation sociale et entreprises de l'ESS en région Nouvelle-Aquitaine : pérennité du modèle économique, création ou maintien d'emplois, aide à l'implantation.

France Active Nouvelle-Aquitaine soutient une économie de proximité et favorise la création, la consolidation, le développement des emplois non délocalisables sur le territoire, notamment pour les personnes les plus en difficulté.

Ensemble nous avons créé **POP**, un dispositif basé sur l'alliance d'une expertise du territoire et une expertise métier, qui propose une **offre d'accompagnement complète** pour contribuer à **l'émergence de projets et de nouvelles activités répondant aux enjeux sociaux et environnementaux** en Charente, Charente-Maritime, Deux-Sèvres et Vienne.



POP porte dans la Vienne la fabrique à Initiatives qui se positionne comme un « chaînon manquant » pour permettre l'émergence d'innovations sociales sur les territoires, de la détection des besoins sociaux jusqu'à l'accompagnement du porteur de projet. Ce programme permet qu'un besoin identifié par les acteurs territoriaux ne devienne une occasion manquée faute d'un porteur de projet !

2. Contexte

Grand Poitiers Communauté urbaine s'est donné pour objectif de développer les usages alternatifs à la voiture individuelle en proposant, sur l'ensemble de son territoire, des solutions de mobilités variées : transport en commun, accès au vélo, autopartage, covoiturage, libre-service vélo et trottinette, etc. Combinées, elles permettent une mobilité durable facilitée également par une adaptation des tarifications selon les revenus des ménages.

Grand Poitiers s'appuie sur son Plan Vélo pour mettre en œuvre la diversité des services et équipements permettant l'essor de la pratique cyclable notamment avec :

- un programme ambitieux d'aménagements de pistes cyclables sécurisées est engagé avec la formalisation d'axes structurants reliant les communes entre elles pour des pratiques utilitaires.
- des implantations de stationnements vélo
- une offre d'accès au vélo s'appuyant sur un service de location de vélo et de VAE en longue durée (CAP sur le Vélo) ainsi qu'une offre d'aide à l'achat de VAE en partenariat avec les vendeurs de cycles du territoire de sorte à garantir la maintenance du cycle en proximité
- un soutien à l'écosystème vélo local avec l'aide aux structures associatives et aux ateliers d'auto-réparation

Par ailleurs, Grand Poitiers Communauté urbaine et la Ville de Poitiers, conscientes que l'acheminement de marchandises génère des flux de trafic urbain significatifs pour l'approvisionnement des communes, et plus particulièrement de la ville de Poitiers, ont souhaité réfléchir sur la mise en place d'une filière de cyclo-logistique comme un des leviers innovant et performant à mobiliser dans une politique de logistique urbaine durable.

Au-delà des impacts environnementaux, il s'agit également de professionnaliser, consolider, pérenniser des emplois, aujourd'hui, précaires et non valorisés.

Soucieuses d'apporter un service permettant d'allier transitions écologique et économiques, Grand Poitiers et la Ville de Poitiers souhaitent faire émerger un modèle issu de l'économie sociale et solidaire.

Le Grand Poitiers a mobilisé POP Fabrique en Mai 2021 afin d'identifier des pistes d'activités économiques pouvant répondre aux enjeux de la cyclo logistique sur le territoire de Poitiers.

Dans le cadre de cette étude, POP Fabrique a réalisé les étapes suivantes :

- **Vérification des manques** sur les activités de mobilité douces à l'échelle de la ville de Poitiers et les solutions à exploiter (ateliers ayant réunis 22 et 29 participant·e·s)
- **Analyse des besoins** : entretiens avec plusieurs professionnels du secteur ou gravitant autour, recueil de données autour de la cyclo logistique
- **Constitution d'un comité de pilotage** composé de collectivités locales, d'acteurs de la logistique, de représentants des acteurs économiques et de professionnels du monde du vélo
- **Mise en place de 3 groupes de travail pour co-construire l'activité** : mode de fonctionnement, conditions de travail, modèles économiques, liens avec les acteurs, scénarios de portage

Ce travail a révélé l'existence d'une opportunité de création d'une activité de cyclo-logistique du dernier kilomètre (cf Annexe pour approfondissement de la cyclo logistique et son contexte). Cet AMI doit permettre d'identifier une équipe projet à même de porter et développer l'activité.

3. le projet

Ce projet a pour ambition de répondre à de multiples enjeux aussi bien sur le plan environnemental que sur le plan social :

- **Mettre en place un service de livraison de marchandises sur le dernier kilomètre sur l'hypercentre de Poitiers :**

Cette activité amènera à être le lien entre les logisticiens, assurant ce service à ce jour et les destinataires (commerçants et autres professionnels sur le centre-ville) et assumer les engagements de livraison en temps et en heure

- **Développer des activités secondaires autour du vélo :**

Cet enjeu, particulièrement central peut être scindé en deux sous objectifs :

o **Démontrer que le vélo est une alternative pertinente à d'autres types de véhicules** notamment pour des livraisons de colis ou d'autres livraisons usuelles que certains professionnels assument en interne

o **Être une activité fer de lance permettant à terme de susciter des initiatives autour du vélo** : Equipé de matériel performant, pouvoir démontrer toutes les possibilités autour du vélo à Poitiers et permettre à d'autres activités de penser leur modèle autrement sur des mobilités courtes en milieu urbain

- **Être l'interlocuteur privilégié sur toutes les solutions à développer autour du vélo :**

Cet enjeu fait écho à l'enjeu précédent. Il s'agira notamment d'envisager, à terme, les solutions de transport de personnes (en lien avec la régie des transports Vitalis) et tout autre solution où le

vélo se révélera un outil pertinent (comme la livraison mutualisée de courses pour les particuliers)

- Créer un cadre d'emploi sécurisé :

L'activité se voudra le plus respectueuse possible des conditions de travail de ses livreurs. L'enjeu est ici de démontrer qu'il est possible de pouvoir développer dans de bonnes conditions (tant économiques qu'humaines) cette activité à Poitiers et à terme, pouvoir accueillir des personnes souhaitant travailler dans le milieu du vélo et leur permettre d'améliorer leurs conditions de vie.

4. Attendus vis-à-vis de la structure porteuse

Cet appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier une équipe projet qui mettra en place une activité de cyclo logistique sur le centre-ville de Poitiers.

Il s'agira pour la structure porteuse sélectionnée :

- De prendre connaissance de toutes les données déjà établies lors de l'étude d'opportunité
- De co-construire le projet avec les partenaires économiques et institutionnels pertinents
- De mettre en place une activité de cyclo logistique et de proposer des indicateurs pour :
 - o Suivre les enjeux environnementaux du projet : indicateurs de décarbonation sur la livraison dernier kilomètre
 - o Suivre les enjeux sociaux du projet : emplois créés, accessibilité de l'emploi, public accueilli en emploi, réflexion sur les conditions de travail
- Plus largement, s'emparer de la vision stratégique autour du projet et être force de proposition pour développer de nouvelles activités autour du vélo

5. Engagements des partenaires du projet

L'ensemble des structures du comité de pilotage s'engage à assurer la promotion de cette initiative auprès des partenaires potentiels institutionnels ou non, afin d'assurer les meilleurs concours et soutiens de ces derniers

Par ailleurs, POP Fabrique s'engage à :

- Être garante de l'utilité sociale et environnementale du projet tel que travaillé durant l'étude d'opportunité et validé par le comité de pilotage
- Ecouter toute proposition stratégique et laisser la marge de manœuvre nécessaire aux structures tant que celle-ci correspond bien à un enjeu d'activité autour de la cyclo logistique ou autre activité où le vélo serait un outil pertinent à l'échelle de Poitiers ;
- Remettre toutes les informations à sa disposition à l'équipe projet sélectionnée dans le cadre de cet appel à projets
- Être présente aux premiers temps de rencontre avec les interlocuteurs clés pour la viabilité de ce projet et présenter l'équipe projet
- Accompagner l'équipe projet sélectionnée sur le montage de son projet (recherche de la zone tampon, organisation, document unique des risques, recherche de fonds d'amorçage, mise en réseau, réflexion sur les indicateurs sociaux et environnementaux etc...)

POP Fabrique se dégage de toute responsabilité quant à la pérennité économique du projet et son aboutissement. Les recherches de financement seront sous la responsabilité de la structure porteuse du projet, accompagnée par POP Fabrique.

6. Les critères de sélection

La sélection de la structure / l'équipe porteuse se fera selon les critères suivants :

- La capacité à travailler de façon partenariale avec les acteurs du territoire (logisticiens, institutionnels, service public de l'emploi, acteurs sociaux...)
- Savoir-faire/compétences ou recrutement / plan de montée en compétence des membres de la structure sur la logistique
- Solidité financière garantissant le développement de l'activité dans le temps
- La vision stratégique de la structure porteuse du projet et ses ambitions en termes de développement de l'outil vélo à l'échelle de Poitiers
- La réflexion autour de la plus-value sociale apportée par le projet et la capacité à proposer des indicateurs d'impact

POP Fabrique se réserve le droit de :

- De demander des compléments d'informations aux candidats ayant présenté une offre. En l'absence de compléments, le dossier ne sera pas examiné
- De procéder à l'audition de l'ensemble des structures candidates

Le comité de sélection sera composé de :

- Trois-représentant-e-s de la Ville de Poitiers et/ou Grand Poitiers
- Un-e-représentant-e de POP Fabrique
- Un-e-représentant-e de l'Union des Transporteurs et Logisticiens de France
- Un-e-représentant-e de Coop Cycle
- Un-e-représentant-e des chambres consulaires de la Vienne

7. Autres clauses

Abandon et reprise de l'opportunité par POP Fabrique

Dans le cas où les structures sélectionnées ne respecteraient pas les étapes et délais fixés par le plan d'actions, et ne feraient pas aboutir le projet pour des raisons extérieures à la faisabilité technique et financière de l'opportunité concernée, POP Fabrique, à l'origine de celui-ci, sera en droit de se ressaisir de l'opportunité pour la confier à une autre structure.

Si cette situation venait à se présenter, la structure sélectionnée en sera averti et pourra en échanger en amont avec POP Fabrique. La structure détentrice recevra de la part de POP Fabrique un écrit la désengageant de la convention signée. Ce courrier indiquera les raisons d'abandon ou de reprise de l'opportunité par POP Fabrique.

Dans le cas où la structure sélectionnée souhaite abandonner le projet en cours d'étude de faisabilité, elle doit en avertir POP dans les plus brefs délais, afin de pouvoir faciliter la reprise de l'opportunité et la recherche d'une nouvelle la structure par Grand Poitiers et POP Fabrique. Elle s'engage à transmettre les informations et éléments déjà collectés.

8. Modalités et critères d'appréciation des offres

Date d'envoi du cahier des charges :

⇒ 16 octobre 2023

Date limite de retour des propositions par message électronique :

⇒ **Vendredi 1er décembre 2023 à minuit**

Les réponses devront être envoyées par voie électronique à l'adresse suivante : gpulyk@atis-asso.org

Un temps de soutenance, en présence de partenaires techniques et de collectivités, sera à prévoir le **15 décembre 2023 – après midi**.

Le délai de réponse de la part de POP est de 30 jours ouvrables après la date limite de jury

Pièces à fournir et modalités de réponse

Dossier de candidature lié à cet appel à manifestation d'intérêt dûment rempli et les annexes demandées

Tout autre élément pertinent à porter à la connaissance du comité de sélection

POP Fabrique se réserve le droit de demander aux candidats des éléments complémentaires permettant d'explicitier leurs propositions.

Annexes

Éléments de compléments concernant la cyclo logistique

La logistique urbaine est l'ultime maillon d'une chaîne logistique globale reliant expéditeurs de marchandises et destinataires finaux, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers. Ce volet urbain représente près d'un tiers du coût logistique total de l'acheminement d'une marchandise et génère des flux de trafic urbain significatifs, pour assurer l'approvisionnement des villes.

Le développement de la livraison en ville a aussi des impacts lourds en termes de pollution de l'air. Dans différentes villes françaises, la pollution atmosphérique dépasse régulièrement les seuils autorisés. La circulation automobile contribue aux fortes concentrations de polluants atmosphériques. Au global, la pollution de l'air est responsable de 40 000 morts prématurés chaque année attribuables aux particules fines PM 2,5. La croissance du phénomène de livraison à domicile a un impact direct sur la pollution de nos villes.

La Cyclo-logistique désigne l'ensemble des solutions permettant le transport et la livraison de marchandises à vélo. Qu'il s'agisse de vélo, de vélo cargo, de bi porteur, de triporteur, de tricycle, de quadricycle et même de remorque ; tous ces moyens entrent dans le cadre de la Cyclo logistique et sont utilisés en logistique urbaine.

La zone de pertinence de la cyclo-logistique est un rayon de 3 à 4 km autour d'un site hyperurbain, donc une zone dense, pour des colis de petite taille, pour une distance totale journalière par véhicule d'une cinquantaine de km.

Les segments de marché pertinents pour les vélo-cargo sont (Rudolph & Gruber, 2017) :

- Les services postaux, pour la livraison de lettres et colis allant jusqu'à 1kg ;
- Les services de colis actuellement effectués par des véhicules de 3,5 à 7,5t ;
- Les services de livraison à domicile provenant de restaurants, de petits détaillants, ou de grandes surfaces ;
- Le transport interne à une organisation, sur site, de marchandises ou d'outils ;
- Les déplacements de services effectués par des prestataires de services (plombiers...).

[source : The Shift Project – Assurer le fret dans un monde fini – PTEF – mars 2022 105 et laboratoire d'innovation sociale cyclo logistique]

Le développement de la cyclo-logistique est un des leviers innovant et performant à mobiliser dans une politique de logistique urbaine durable.

La cyclo-logistique permet de diminuer la part du transport de marchandises par modes thermiques polluants, pour la livraison du/des dernier(s) kilomètres réalisés en milieu urbain. Ainsi un vélo cargo triporteur possédant une caisse de 1 500 L émet 85 % de CO₂ en moins par rapport à un véhicule thermique ayant une capacité similaire. En complément d'un mix de deux roues et van urbains électriques, la cyclo-logistique, peu consommatrice d'espace logistique urbain apporte une réponse particulièrement adaptée à la désoptimisation croissante de certains flux liés à l'essor des livraisons très rapides dans les zones urbaines denses.

[source : https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/210503_dp-Plan-developpement-cyclo-logistique.pdf]

Par ailleurs, de nombreux indépendants ont créé sur Poitiers leur activité autour de la livraison de repas et de courses en vélos. Le marché de la livraison de repas à domicile a connu un essor important entre 2013 et 2015 en France, avec l'apparition de nombreuses entreprises concurrentes (Deliveroo, UberEats etc.), et provoqué la massification et la concentration de livreurs dit « partenaires » – parce que mis au travail sous un statut de micro-entrepreneur – dans des structures économiques plus ou moins grandes, en concurrence et en expansion. En effet, en passant d'une économie industrielle à une économie servicielle, ces plateformes de livraison modifient radicalement les formes d'emploi et les formes d'organisation du travail, et affectent durablement les rapports sociaux et la santé des travailleurs et des travailleuses.

[source : <https://calenda.org/922085?file=1> et <http://www.intotheblackbox.com/events/uberisation-et-sante-des-travailleurs-analyses-pluridisciplinaires-du-travail-de-livreur/>]

Le territoire de la ville de Poitiers est marqué par une topographie accidentée induite par sa localisation à la confluence de deux cours d'eau. Le promontoire que représente le centre-ville est ainsi bordé de pentes généreuses que l'on retrouve pour rejoindre sur les plateaux voisins. Ainsi donc, la pratique du vélo est rendue plus difficile par la présence de ce relief prononcé qui a amené la Collectivité à investir pour son parc de vélos mis en location dans le développement de l'usage du vélo électrique. L'assistance électrique a en effet le double intérêt de permettre de gommer cette topographie et d'allonger les distances parcourues par trajet.

Le centre-ville de Poitiers en zone 30 offre le bénéfice de proposer un réseau de voirie en double-sens cyclable ainsi qu'une vaste aire piétonne où le cycliste est en mesure de circuler sans être en conflit avec les automobilistes. Cette situation de zone 30, permettant de sécuriser la pratique cyclable, s'est vue accrue par l'extension à l'échelle de toute la ville de Poitiers de ce régime de vitesse à compter de septembre 2023.



